

Type d'acquis valorisé

Expérience professionnelle et/ou personnelle

Formation

Dispositif

Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Validation des études supérieures (VES)

Bénéfice

Intégrer la formation ingénieur sans bac+2 scientifique ou technologique

Obtenir tout ou une partie d'un titre d'ingénieur

Obtenir une partie d'un titre d'ingénieur

Prérequis

-Un an d'expérience minimum
-Ne pas être inscrit dans un cursus scolaire ou universitaire

Un an d'expérience professionnelle, bénévolat ou volontariat

Toute personne justifiant d'un parcours académique

